



No de résolution
ou annotation

Séance régulière - Le 7 avril 2026



PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du conseil de la Municipalité de Franklin tenue le 7 avril 2026 à 19 h 00 au Centre récréatif de Saint-Antoine-Abbé, sous la présidence de M. Yves Métras, maire.

Sont présents (es) : Mme Sophie Vincent
Mme Lyne McKenzie
M. Mark Blair
M. Daniel Thibault
Mme Marie-Élaine Morin

Est absent : M. Simon Brennan, absence motivée

Mme Geneviève Carrière, directrice générale et greffière-trésorière est aussi présente.

RÉSOLUTION NO. 2026-04-068

1_ OUVERTURE DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE

ATTENDU QUE tous les membres du conseil confirment avoir été convoqués par la directrice générale et greffière-trésorière, au moyen d'un courrier électronique faisant foi de cette convocation;

ATTENDU QUE tous les documents nécessaires à la prise de décision ont été envoyés par courrier électronique aux membres du conseil au moins 72 heures avant le début de la séance;

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller M. Mark Blair
APPUYÉ par le conseiller M. Daniel Thibault
Et **RÉSOLU**

D'OUVRIR la séance régulière à 19h00, le quorum étant respecté.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION NO. 2026-04-069

2_ ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour;

Il est **PROPOSÉ** par la conseillère Mme Lyne Mckenzie
APPUYÉ par la conseillère Mme Marie-Élaine Morin
Et **RÉSOLU**

D'ADOPTER l'ordre du jour et en conséquence il demeure ouvert à toute modification.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance régulière
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption de procès-verbaux
- 3.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mars 2026
4. Période de questions
5. Ressources humaines
- 5.1 Assurance collective - Adhésion
- 5.2 Embauche – Personnel camp de jour 2026
- 5.3 Démission employée #13-0004



No de résolution
ou annotation

6. Administration générale

- 6.1 Approbation des paiements émis, comptes à payer et salaires
- 6.2 Adoption du règlement #446-2026 relatif à l'installation et l'entretien des compteurs d'eau en vue de mesurer la consommation de l'eau potable
- 6.3 Adoption du règlement #447-2026 relativement à la vidange des fosses septiques
- 6.4 Adoption du règlement #449-2026 de type parapluie décrétant des dépenses relatives à la réfection et construction de bâtiments municipaux ainsi que des travaux de voirie et un emprunt de 2 250 000 \$
- 6.5 Adoption du règlement #450-2026 constituant un comité consultatif d'urbanisme
- 6.6 Avis de motion – Dépôt du projet de règlement régional #452-2026 concernant la prévention des incendies de la Municipalité de Franklin
- 6.7 Adoption et dépôt du projet de règlement régional #452-2026 concernant la prévention des incendies de la Municipalité de Franklin
- 6.8 Avis de motion – Dépôt du projet de règlement # 453-2026 édictant le code d'éthique et de déontologie des élus (es) municipaux
- 6.9 Adoption et dépôt du projet de règlement # 453-2026 édictant le code d'éthique et de déontologie des élus (es) municipaux
- 6.10 OH Haut-Saint-Laurent – Budget révisé 2026 PU-REG déficit d'exploitation
- 6.11 Dépôt des états comparatifs des revenus et dépenses au 31 mars 2026

7. Sécurité publique

- 7.1 Désignation de l'autorité compétente - Règlement prévention des incendies

8. Transports et voirie

- 8.1 Offre de services Annie Poirier – Laboratoire et plans et devis modifiés, chemin Grimshaw
- 8.2 Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) – Volet entretien routes locales

9. Hygiène du milieu

- 9.1 Appel d'offres 25-00794 – Nettoyage et inspection télévisée – Octroi de contrat
- 9.2 Dépôt rapport d'activités de la technicienne en assainissement des eaux février 2026
- 9.3 Dépôt – Bilan annuel de la qualité de l'eau potable du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025

10. Urbanisme et environnement

- 10.1 Renouvellement mandat – Membres du C.C.U.
- 10.2 Procès-verbal du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) 23 mars 2026
- 10.3 Demande de permis de construction – 4525, route 201
- 10.4 Demande d'agrandissement – 1632, route 202
- 10.5 Demande de rénovation extérieure – 3625, route 201

11. Loisirs, culture et vie communautaire

- 11.1 Rapport annuel des activités au niveau des loisirs et communications

12. Développement économique

13. Correspondance

- 13.1 Demande de bourses et invitation – Gala des Frontaliers Actifs

14. Divers

15. Période de questions

16. Levée de la séance

Adoptée à l'unanimité

3_ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX

RÉSOLUTION 2026-04-070

3.1_ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 2 MARS 2026

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal de la séance du 2 mars 2026;

Il est **PROPOSÉ** par la conseillère Mme Sophie Vincent

APPUYÉ par le conseiller M. Mark Blair

Et **RÉSOLU**



No de résolution
ou annotation

D'ADOPTER le procès-verbal tel que rédigé et que tous les membres du conseil présents attestent l'avoir lu et le déclarant conforme aux prises de décision.

Adoptée à l'unanimité

4_PÉRIODE DE QUESTIONS

Avant d'amorcer la période de questions, M. Yves Métras, maire, invite les citoyens souhaitant intervenir à s'identifier et à mentionner la rue où ils résident avant de poser leur question. Cette procédure permet au conseil de savoir à qui il s'adresse et de faciliter les suivis au besoin.

M. Métras rappelle également que les membres du conseil municipal demeurent attentifs et disponibles pour répondre aux questions des citoyens, et qu'ils s'efforcent de le faire de manière ouverte, respectueuse et diplomate. En contrepartie, il souligne que le conseil s'attend au même comportement de la part des citoyens et que tout haussement de ton ne sera pas toléré.

5_RESSOURCES HUMAINES

RÉSOLUTION 2026-04-071

5.1_ASSURANCE COLLECTIVE - ADHÉSION

ATTENDU QUE la Municipalité de Franklin souhaite offrir à ses employés des conditions de travail avantageuses favorisant la rétention et l'attraction du personnel;

ATTENDU QUE Assurance Joanne Brisson Dumouchel inc. a soumis une proposition d'assurance collective répondant aux besoins de la Municipalité;

ATTENDU QUE la direction générale et le service des travaux publics regroupent l'ensemble des employés admissibles à ce programme;

ATTENDU QUE la proposition prévoit une période de couverture allant du 1er avril 2026 au 31 janvier 2028, avec possibilité de renouvellement selon les conditions à être négociées;

Il est **PROPOSÉ** par la conseillère Mme Lyne Mckenzie

APPUYÉ par le conseiller M. Daniel Thibault

Et **RÉSOLU**

QUE la Municipalité de Franklin procède à l'adhésion au régime d'assurance collective offert par Assurance Joanne Brisson Dumouchel Inc. pour l'ensemble des employés permanents de la municipalité pour la période du 1er avril 2026 au 31 janvier 2028;

QUE la Municipalité s'engage à contribuer à hauteur de 50 % de la prime totale du régime d'assurance collective, le solde étant assumé par les employés participants;

QUE la direction générale soit autorisée à signer pour et au nom de la Municipalité de Franklin tous les documents nécessaires à la mise en place et au suivi du régime d'assurance collective.

Adoptée à l'unanimité

No de résolution
ou annotation**RÉSOLUTION 2026-04-072****5.2_EMBAUCHE – PERSONNEL CAMP DE JOUR 2026**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit procéder à l'embauche de son personnel pour la tenue du camp de jour 2026;

CONSIDÉRANT les recommandations formulées de Julie Lalonde, responsable des loisirs et communications;

Il est **PROPOSÉ** par la conseillère Mme Marie-Élaine Morin

APPUYÉ par la conseillère Mme Sophie Vincent

Et **RÉSOLU**

D'EMBAUCHER les personnes suivantes pour le camp de jour 2026, à savoir :

Aurélie Chartrand, responsable de site	Laurence Boulanger, animatrice
Myriam Michaud, responsable de site	Laurence Maurice, animatrice
Émilie Reid, animatrice	Maité Maheux, animatrice
Jade Ness, animatrice	Magalie Beauchamps, aide-animatrice
Juliette Montcalm, animatrice	

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION 2026-04-073**5.3 DÉMISSION EMPLOYÉE #13-0004**

CONSIDÉRANT la lettre de démission de l'employée numéro 13-0004 qui prendra effet en date du 2 avril 2026;

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller M. Mark Blair

APPUYÉ par le conseiller M. Daniel Thibault

Et **RÉSOLU**

QUE le conseil municipal prenne acte de la démission de l'employée numéro 13-004 et lui souhaite bon succès dans ses projets.

Adoptée à l'unanimité

6_ADMINISTRATION GÉNÉRALE**RÉSOLUTION NO. 2026-04-074****6.1_APPROBATION DES DÉBOURSÉS, COMPTES À PAYER ET SALAIRES**

ATTENDU QUE les membres du conseil déclarent avoir pris connaissance de la liste des dépenses du mois, et ce pour le bon fonctionnement de l'administration municipale;

Il est **PROPOSÉ** par la conseillère Mme Lyne Mckenzie

APPUYÉ par la conseillère Mme Sophie Vincent

Et **RÉSOLU**

D'APPROUVER la liste des dépenses du mois selon les listes déposées à la séance régulière du 7 avril comme suit :

Liste des comptes à payer au 7 avril 2026	144 844.35 \$
Liste des salaires émis entre le 1 ^{er} et 31 mars 2026	37 220.05 \$
Liste des paiements émis du 4 mars au 2 avril 2026	49 216.43 \$



No de résolution
ou annotation

QUE les présentes listes soient reconnues comme faisant partie intégrante du présent procès-verbal et qu'elles soient dument conservées dans le registre prévu à cet effet, sans être annexé au procès-verbal.

Je, Geneviève Carrière, directrice générale et greffière-trésorière, certifie qu'il y a des fonds nécessaires pour le paiement de tous les comptes ci-dessus décrits.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION NO. 2026-04-075

6.2_ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 446-2026 RELATIF À L'INSTALLATION ET L'ENTRETIEN DES COMPTEURS D'EAU EN VUE DE MESURER LA CONSOMMATION DE L'EAU POTABLE

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion ainsi qu'un projet de règlement numéro 446-2026 ont été déposés à la séance régulière du 2 mars 2026;

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller M. Daniel Thibault
APPUYÉ par la conseillère Mme Sophie Vincent
Et **RÉSOLU**

QUE le règlement numéro 446-2026 relatif à l'installation et l'entretien de compteurs d'eau en vue de mesurer la consommation de l'eau potable soit adopté tel que présenté et annexé à la présente séance pour en faire partie intégrante.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION NO. 2026-04-076

6.3_ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 447-2026 RELATIVEMENT À LA VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion ainsi qu'un projet de règlement numéro 447-2026 ont été déposés à la séance régulière du 2 mars 2026;

Il est **PROPOSÉ** par la conseillère Mme Lyne Mckenzie
APPUYÉ par la conseillère Mme Sophie Vincent
Et **RÉSOLU**

QUE le règlement numéro 447-2026 relativement à la vidange des fosses septiques soit adopté tel que présenté et annexé à la présente séance pour en faire partie intégrante.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION NO. 2026-04-077

6.4_ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 449-2026 DE TYPE PARAPLUIE DÉCRÉTANT DES DÉPENSES RELATIVES À LA RÉFECTION ET CONSTRUCTION DE BÂTIMENTS MUNICIPAUX AINSI QUE DES TRAVAUX DE VOIRIE ET UN EMPRUNT DE 2 250 000 \$

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion ainsi qu'un projet de règlement numéro 449-2026 ont été déposés à la séance régulière du 2 mars 2026;

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller M. Mark Blair
APPUYÉ par la conseillère Mme Marie-Élaine Morin
Et **RÉSOLU**

QUE le règlement numéro 449-2026 de type parapluie décrétant des dépenses relatives à la réfection et construction de bâtiments municipaux ainsi que des



No de résolution
ou annotation

travaux de voirie et un emprunt de 2 250 000 \$ adopté tel que présenté et annexé à la présente séance pour en faire partie intégrante.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION NO. 2026-04-078

6.5_ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 450-2026 CONSTITUANT UN COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion ainsi qu'un projet de règlement numéro 450-2026 ont été déposés à la séance régulière du 2 mars 2026;

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller M. Daniel Thibault
APPUYÉ par le conseiller M. Mark Blair
Et **RÉSOLU**

QUE le règlement numéro 450-2026 constituant un comité consultatif d'urbanisme (CCU) soit adopté tel que présenté et annexé à la présente séance pour en faire partie intégrante.

Adoptée à l'unanimité

6.6_AVIS DE MOTION – DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT RÉGIONAL NUMÉRO 452-2026 CONCERNANT LA PRÉVENTION DES INCENDIES DE LA MUNICIPALITÉ DE FRANKLIN

AVIS DE MOTION est donné par la conseillère Lyne Mckenzie que sera présenté pour adoption, lors d'une séance ultérieure du conseil municipal, un règlement intitulé « *Règlement numéro 452-2026 concernant la prévention des incendies de la Municipalité de Franklin* ».

RÉSOLUTION NO. 2026-04-079

6.7_DÉPÔT ET ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT RÉGIONAL NUMÉRO 452-2026 CONCERNANT LA PRÉVENTION DES INCENDIES DE LA MUNICIPALITÉ DE FRANKLIN

CONSIDÉRANT le projet de règlement numéro 452-2026 tel que déposé;

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller M. Daniel Thibault
APPUYÉ par la conseillère Mme Sophie Vincent
Et **RÉSOLU**

D'ADOPTER le projet de règlement régional numéro 452-2026 concernant la prévention des incendies de la Municipalité de Franklin. Le projet de règlement est ainsi déposé avec dispense de lecture et qu'il est disponible pour consultation à l'Hôtel de ville.

Adoptée à l'unanimité

6.8_AVIS DE MOTION – DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 453-2026 ÉDICTANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS (ES) MUNICIPAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE FRANKLIN

AVIS DE MOTION est donné par la conseillère Sophie Vincent que sera présenté pour adoption, lors d'une séance ultérieure du conseil municipal, un règlement intitulé « *Règlement numéro 453-2026 édictant le code d'éthique et de déontologie des élus (es) municipaux* ».

Ce règlement aura pour objet l'adoption d'un code d'éthique et de déontologie révisé conformément à l'article 13 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (RLRQ., c. E-2.2).



No de résolution
ou annotation

RÉSOLUTION NO. 2026-04-080

**6.9 DÉPÔT ET ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 453-2026
ÉDICTANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS (ES)
MUNICIPAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE FRANKLIN**

CONSIDÉRANT le projet de règlement numéro 453-2026 tel que déposé;

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller M. Daniel Thibault
APPUYÉ par la conseillère Mme Marie-Élaine Morin
Et **RÉSOLU**

D'ADOPTER le projet de règlement régional numéro 453-2026 édictant le code d'éthique et de déontologie des élus (es) municipaux de la municipalité de franklin. Le projet de règlement est ainsi déposé avec dispense de lecture et qu'il est disponible pour consultation à l'Hôtel de ville.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION NO. 2026-04-081

**6.10 OH HAUT-SAINT-LAURENT – BUDGET RÉVISÉ 2026 PU-REG DÉFICIT
D'EXPLOITATION**

ATTENDU QUE l'Office d'habitation du Haut-Saint-Laurent a déposé un budget révisé 2026 en date du 27 février 2026;

Il est **PROPOSÉ** par la conseillère Mme Lyne Mckenzie
APPUYÉ par la conseillère Mme Sophie Vincent
Et **RÉSOLU**

QUE le conseil municipal approuve, tel que présenté, le budget révisé de l'Office d'habitation du Haut-Saint-Laurent.

Adoptée à l'unanimité

**6.11 DÉPÔT DES ÉTATS COMPARATIFS DES REVENUS ET DÉPENSES AU 31
MARS 2026**

QUE les états comparatifs au 31 mars 2026, préparés par Mme Linda Hébert, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe, soient déposés au conseil municipal conformément à l'article 176.4 du Code municipal du Québec.

7_SÉCURITÉ PUBLIQUE

RÉSOLUTION NO. 2026-04-082

**7.1 DÉSIGNATION DE L'AUTORITÉ COMPÉTENTE - RÈGLEMENT PRÉVENTION
DES INCENDIES**

ATTENDU QUE la municipalité doit procéder à la nomination d'une autorité compétente pour l'application du règlement sur la prévention des incendies pour la Municipalité de Franklin;

Il est **PROPOSÉ** par la conseillère Mme Lyne Mckenzie
APPUYÉ par le conseiller M. Mark Blair
Et **RÉSOLU**

QUE le conseil municipal désigne le directeur incendie, M. Maxime Maheux, ainsi que les directeurs adjoints, M. Steve Blair et M. Waller Tyler, comme autorités compétentes de l'application du règlement sur la prévention des incendies;



No de résolution
ou annotation

QUE ces personnes soient autorisées à entreprendre des poursuites pénales par la signification de constats d'infraction pour et au nom de la Municipalité de Franklin.

Adoptée à l'unanimité

8_TRANSPORT ET VOIRIE

RÉSOLUTION NO. 2026-04-083

8.1_OFFRE DE SERVICES ANNIE POIRIER – LABORATOIRE ET PLANS ET DEVIS MODIFIÉS, CHEMIN GRIMSHAW

ATTENDU QU'un mandat portant le numéro 2025-109 a été confié à Mme Annie Poirier, ingénieure, dans le cadre du projet de réfection du chemin Grimshaw (résolution 115-09-2025);

ATTENDU QU'il y a lieu de procéder à une révision de ce mandat afin d'y inclure une analyse relative à des modifications de ponceaux ainsi qu'une validation de la structure de chaussée;

ATTENDU QUE cette révision constitue un ajout au mandat initial, pour un montant supplémentaire de 20 300 \$, avant taxes;

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller M. Mark Blair

APPUYÉ par le conseiller M. Daniel Thibault

Et **RÉSOLU**

QUE le conseil municipal autorise cet ajout au mandat initial et autorise Mme Geneviève Carrière, directrice générale et greffière-trésorière à procéder à un appel d'offres via le système SEAO pour le projet de réfection du chemin Grimshaw.

ET que cette dépense additionnelle soit imputée au budget de fonctionnement.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION NO. 2026-04-084

8.2_PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE (PAVL) – VOLET ENTRETIEN DES ROUTES LOCALES

ATTENDU QUE le préambule fait partie intégrante de la présente résolution;

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de **253 567\$** dans le cadre du *Volet entretien* du Programme d'aide à la voirie locale pour l'année 2025;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller M. Mark Blair

APPUYÉ par le conseiller M. Daniel Thibault

Et **RÉSOLU**

QUE la Municipalité informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du volet entretien des routes locales.

No de résolution
ou annotation

Adoptée à l'unanimité

9_HYGIÈNE DU MILIEU**RÉSOLUTION NO. 2026-04-085****9.1_APPEL D'OFFRES 25-00794 – NETTOYAGE ET INSPECTION TÉLÉVISÉE – OCTROI DU CONTRAT**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désirait obtenir des soumissions pour le nettoyage de conduites et de regards d'égout, l'inspection télévisée de conduites d'égout, des travaux d'alésage d'obstructions et de branchements pénétrants ainsi que des travaux supplémentaires connexes, au besoin;

CONSIDÉRANT QUE lors de l'ouverture des soumissions, le 31 mars 2026, cinq (5) des huit (8) firmes invitées ont déposé leurs documents avant la date et l'heure limite;

CONSIDÉRANT QUE les résultats des soumissions se détaillent comme suit:

	CAN-EXPLORE	IPRIMA	ADE	INSPEC VISION	CAN-INSPEC
Prix soumis (tx incluses)	33 835,99\$	38 008,90\$	42 886,61\$	44 263,08\$	45 757,49\$
Rang	1	2	3	4	5

CONSIDÉRANT QUE la conformité administrative a été vérifiée pour les trois (3) plus basses soumissions et que celles-ci sont conformes;

Il est **PROPOSÉ** par la conseillère Mme Lyne Mckenzie
APPUYÉ par la conseillère Mme Marie-Élaine Morin
Et **RÉSOLU**

QUE le mandat soit octroyé à la firme « Can-Explore inc. ».

QUE cette dépense sera financée en totalité par la TECQ 2024-2028.

Adoptée à l'unanimité

9.2_DÉPÔT DU RAPPORT D'ACTIVITÉS DE LA TECHNICIENNE EN ASSAINISSEMENT DES EAUX – FÉVRIER 2026

Le rapport d'activités de la technicienne en assainissement des eaux pour le mois de février 2026 sont déposés au conseil, avec dispense de lecture.

9.3_DÉPÔT – BILAN ANNUEL DE LA QUALITÉ DE L'EAU POTABLE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2025

En vertu du règlement sur la qualité de l'eau potable, le bilan annuel de la qualité de l'eau potable du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025 est déposé en séance tenante, avec dispense de lecture.

10_URBANISME ET ENVIRONNEMENT**RÉSOLUTION NO. 2026-04-086****10.1_RENOUVELLEMENT MANDAT – MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME**

ATTENDU QUE certains membres du Comité consultatif d'urbanisme (C.C.U.) arrivent à échéance dans leur mandat;



No de résolution
ou annotation

ATTENDU QUE le conseil municipal souhaite renouveler le mandat de membres afin d'assurer la continuité des travaux du comité;

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller M. Mark Blair
APPUYÉ par le conseiller M. Daniel Thibault
Et **RÉSOLU**

QUE le conseil municipal procède au renouvellement du mandat des personnes suivantes à titre de membre du CCU, pour une période de deux (2) ans, soit du mois d'avril 2026 jusqu'en avril 2028, avec possibilité de renouvellement du mandat;

Mme Hélène Rayle	M. Glenn Forget
Mme Vicky Boyd	M. Fred Stevenson

Adoptée à l'unanimité

10.2_PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU) DU 23 MARS 2026

Le procès-verbal de la séance du CCU tenue le 23 mars 2026 est déposé au conseil, avec dispense de lecture.

RÉSOLUTION NO. 2026-04-087

10.3_ DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION – 4525, ROUTE 201

ATTENDU QUE les propriétaires du lot numéro 6 723 108 ont soumis une demande de permis de construction visant la construction d'une résidence unifamiliale;

ATTENDU QUE cette demande est assujettie au règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA);

ATTENDU QUE le projet a été présenté pour analyse au Comité consultatif d'urbanisme (CCU);

ATTENDU QUE les recommandations du CCU concernant cette demande de PIIA ont été transmises au conseil;

Il est **PROPOSÉ** par la conseillère Mme Sophie Vincent
APPUYÉ par la conseillère Mme Marie-Élaine Morin
Et **RÉSOLU**

D'ACCEPTER les recommandations formulées par le CCU, soit :

- Un revêtement de toiture en bardeaux de couleur noire;
- Un revêtement extérieur en « canexel » blanc, installé à la fois à la verticale et à l'horizontale;
- Des fenêtres et des portes de couleur noire, conformément aux plans soumis.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION NO. 2026-04-088

10.4_ DEMANDE D'AGRANDISSEMENT – 1632, ROUTE 202

ATTENDU QUE les propriétaires de l'immeuble situé au 1632, route 202 ont déposé une demande visant l'agrandissement de leur résidence unifamiliale;



No de résolution
ou annotation

ATTENDU QUE cette demande est assujettie au règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA);

ATTENDU QUE le projet a été présenté pour analyse au Comité consultatif d'urbanisme (CCU);

ATTENDU QUE les recommandations du CCU relatives à cette demande de PIIA ont été transmises au conseil municipal;

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller M. Daniel Thibault
APPUYÉ par la conseillère Mme Marie-Élaine Morin
Et **RÉSOLU**

D'ACCEPTER les recommandations formulées par le CCU, soit:

- L'ajout d'un garage attaché à la résidence unifamiliale, incluant un espace destiné à un usage commercial de type salon de coiffure;
- Un revêtement extérieur en pruche, avec des fenêtres blanches et une porte de garage blanche de dimensions 13 pi x 16 pi;
- L'ajout d'une porte de garage blanche sur la façade latérale, accompagnée d'une porte de service et de fenêtres également blanches;
- Une toiture dont la couleur sera identique à celle du bâtiment existant.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION NO. 2026-04-089

10.5_ DEMANDE DE RÉNOVATION EXTÉRIEURE – 3625, ROUTE 201

ATTENDU QU'UNE demande de permis de rénovation extérieure a été déposée par les propriétaires du 3625, route 201 pour des travaux de rénovations extérieures;

ATTENDU QUE cette demande est assujettie au règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA);

ATTENDU QUE le projet a été présenté pour analyse au Comité consultatif d'urbanisme (CCU);

ATTENDU QUE les recommandations du CCU relatives à cette demande de PIIA ont été transmises au conseil municipal;

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller M. Mark Blair
APPUYÉ par la conseillère Mme Sophie Vincent
Et **RÉSOLU**

D'ACCEPTER les recommandations formulées par le CCU, soit:

- Une toiture en tôle de couleur fusain;
- Un revêtement extérieur en « Fiberwood » de couleur beige et brun, agrémenté de pierre aux façades avant et arrière;
- Des fenêtres et portes de couleur noire.

Adoptée à l'unanimité



No de résolution
ou annotation

11_LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

11.1_RAPPORT MENSUEL DES ACTIVITÉS AU NIVEAU DES LOISIRS ET DES COMMUNICATIONS

Le rapport des activités liées aux loisirs et aux communications du mois février est déposé au conseil, avec dispense de lecture.

12_DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

13_CORRESPONDANCE

RÉSOLUTION NO. 2026-04-090

13.1_DEMANDE DE BOURSES ET INVITATION – GALA DES FRONTALIERS ACTIFS

ATTENDU QUE la Municipalité de Franklin a reçu une demande de bourse de la part de l'École Arthur-Pigeon pour l'organisation du gala des Frontaliers actifs auquel participent des Franklinois;

Il est **PROPOSÉ** par la conseillère Mme Marie-Élaine Morin

APPUYÉ par le conseiller M. Mark Blair

Et **RÉSOLU**

DE verser une bourse de 500 \$ pour l'organisation du gala des Frontaliers actifs de l'École Arthur-Pigeon afin de récompenser les Franklinois qui y seront récompensés.

Adoptée à l'unanimité

14_DIVERS

15_PÉRIODE DE QUESTIONS

Avant d'amorcer la deuxième période de questions, M. Yves Métras, maire, invite les citoyens souhaitant intervenir à s'identifier et à mentionner la rue où ils résident avant de poser leur question. Cette procédure permet au conseil de savoir à qui il s'adresse et de faciliter les suivis au besoin.

M. Métras rappelle également que les membres du conseil municipal demeurent attentifs et disponibles pour répondre aux questions des citoyens, et qu'ils s'efforcent de le faire de manière ouverte, respectueuse et diplomate. En contrepartie, il souligne que le conseil s'attend au même comportement de la part des citoyens et que tout haussement de ton ne sera pas toléré.

RÉSOLUTION NO. 2026-04-091

16_LEVÉE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT que les sujets de l'ordre du jour ainsi que la période de questions sont épuisés;

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller M. Mark Blair

APPUYÉ par la conseillère Mme Sophie Vincent

Et **RÉSOLU**

DE lever la séance régulière du conseil municipal du 7 avril 2026 à 20h01.

Adoptée à l'unanimité



No de résolution
ou annotation

Je, Yves Métras, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

M. Yves Métras
Maire

Mme Geneviève Carrière
Directrice générale et greffière-trésorière